Ecrit par Echo du Mardi le 18 décembre 2024

ZOU MAÏ

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2024, l'AGE de la Société par actions simplifiée **ZOU MAÏ**, au capital de 1 500 euros, siège social : 253 Chemin des 5 cantons, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 925 127 987 RCS AVIGNON, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la société MEZARD SYLVIE, dont le siège social est « les Ferrailles » 313 Chemin des Cinq Cantons 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, représentée par sa gérante Sylvie MEZARD, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 253 Chemin des 5 cantons 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au RCS. Pour avis

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !